

## Chez le Président du Sénat

---

M. Léon Bourgeois, sollicité de donner son opinion sur le suffrage féminin a bien voulu nous répondre que « étant président de la Haute Assemblée, il ne lui est pas possible d'exprimer, d'une façon publique, une opinion sur cette question ».

D'autre part, une délégation du Conseil national des Femmes Françaises, de l'Union française pour le Suffrage des femmes, de l'Association des Veuves de la Grande guerre, a été reçue le samedi 11 mars par M. Léon Bourgeois.

Nous voulions demander au Président du Sénat d'user de son influence pour que la discussion sur le suffrage des femmes ait lieu et pour qu'il ne dépende pas du bon plaisir de quelques sénateurs de la remettre de jour en jour.

M. Léon Bourgeois nous assura que la discussion aurait lieu et le 4 avril *sans doute*; il ajouta que, toujours en tant que Président, il n'avait pas le droit d'agir directement, mais il ne nous cacha pas sa sympathie pour notre cause. Espérons donc... mais surtout agissons toutes avec intensité avant la discussion. Prévoyons cependant que cette discussion pourrait être encore quelque peu retardée si, au moment fixé, le Président de la République se trouvait avoir quitté la France. En son absence la constitution ne permet pas aux Chambres de se réunir.

C. Brunschvicg.